



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 21 août 2023

début : 16h00

Présidence :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique
Municipaux :	Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Pierre Jordan et Michel Rochat
Excusés :	MM. Patrick Emery, Syndic et Roland Galley

Invitation

de déléguer Mme Muriel Preti et M. Patrick Emery au festival La Bouêlée à Montpreveyres le samedi 26 août 2023.

Rue du Théâtre

de valider l'offre d'Infralab SA pour faire une mesure de réception de la planéité de couche de roulement.

Route d'En Bas

tenant compte des divers échanges de mails, d'adresser un courrier officiel à la DGMR dans le cadre du déplacement de la signalétique à l'entrée de localité.

Parcelle N°96

de signer la déclaration de renonciation, adressée par le Notaire en charge du dossier de vente, qui implique de renoncer purement et simplement à l'exercice du droit de préemption et de renoncer à le céder à l'Etat de Vaud.

Conseil communal du 10 octobre 2023

de valider le préavis municipal N°11/2023 relatif à une demande de crédit pour la création et aménagement d'un abri bus, d'un quai et d'un abri à vélos à Carrouge "Centre".

CAMAC 226230 / Commune de Jorat-Mézières

de mettre à l'enquête publique l'installation de deux abris-bus à Ferlens, Route de Ferlens et Route du Village, DP 201 et 202.

CAMAC 226238 / Commune de Jorat-Mézières

de mettre à l'enquête publique l'installation d'un quai de bus à Ferlens, arrêt « Le Moulin », DP 201 et parcelle N°2008.

CAMAC 226244 / Commune de Jorat-Mézières

de mettre à l'enquête publique la construction d'un abris-bus à Carrouge, Route du Borgeau, DP 92.

POCAMA

de valider la demande Pocama N°1902814 remplie par l'Association Jorat Souviens-Toi à l'occasion de leur fête annuelle à la ferme musée des Troncs avec exposition et marché artisanal en septembre 2023.

Ecopoint mobile Ferlens

d'adresser un courrier d'avertissement à deux habitants de Ferlens qui ont déposés du papier et du carton dans le container à aluminium et fer.

CAMAC 223551 / Burkhard

de délivrer le permis de construire pour la rénovation et l'isolation de la toiture, pose de velux, pose de panneaux solaires et installation d'une pompe à chaleur air-eau.

CAMAC 224598 / Colomb

de délivrer le permis de construire pour l'assainissement énergétique de la toiture du bâtiment ECA 265, et l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 220914 / Schröder Swiss SA

de mettre à l'enquête publique la mise en sécurité incendie des locaux pour le stockage de pneumatiques.

Parcelle N° 4462

d'autoriser la construction d'un cabanon de jardin de 10m², selon dossier complet remis.

Parcelle N°747

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 35.7m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4092

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 328m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Soumissions coupes de bois 2024

suite à l'examen de la proposition des attributions des soumissions de coupes 2024 faite par le garde-forestier M. Marc Rod, d'attribuer les coupes des forêts de Jorat-Mézières aux entreprises suivantes : Entreprise forestière Métraux Sàrl - Entreprise forestière Aeschlimann Christian - Entreprise forestière Daniel Ruch SA.

CAT Mézières

de leur accorder un badge d'accès à l'écopoint de Mézières.

Grande salle de Mézières, local de musique

dans le cadre du changement des luminaires qui ne sont plus aux normes, de valider les devis reçus pour le remplacement des luminaires et la réfection des peintures.

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique* La Secrétaire

Sonia Hugentobler Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 28 août 2023